

**SUJET**

**2020-2021**

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

**Première Générale**

**ÉVALUATIONS  
COMMUNES**

**Classe de première**

**Voie générale**

Tronc commun

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

**Évaluation commune**

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les élèves doivent traiter les deux parties du sujet.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

**Première partie : question problématisée (sur 10 points)**

Comment la métropolisation transforme-t-elle les territoires dans le monde ?  
Vous pourrez construire votre réponse en soulignant les formes que prend ce phénomène et les recompositions qu'il provoque à l'échelle d'une ou plusieurs métropoles.

**Deuxième partie : analyse de documents (sur 10 points)**

En analysant les documents, vous montrerez comment le Second Empire poursuit une politique extérieure reposant sur le principe des nationalités.  
L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : déclaration de Napoléon III lors de la réception d'une députation de conseillers provinciaux et de conseillers municipaux de Savoie, 21 mars 1860


Je vous remercie des sentiments que vous venez de m'exprimer, et je vous reçois avec plaisir. Le Roi de Sardaigne ayant cédé au principe de la réunion de la Savoie et du comté de Nice à la France, je puis, sans manquer à aucun devoir international, vous témoigner ma sympathie et agréer l'expression de vos vœux. Les circonstances dans lesquelles se produit cette rectification de frontières sont si exceptionnelles que tout en répondant à des intérêts légitimes, elles ne blessent aucun principe [et ne créent] aucun précédent dangereux.

En effet, ce n'est pas par la conquête, ni par l'insurrection que la Savoie et Nice sont réunies à la France, mais par le libre consentement du Souverain légitime appuyé de l'adhésion populaire. Aussi, tout ce qui en Europe ne cède pas à un esprit d'antagonisme d'une autre époque, regarde comme naturelle et équitable cette adjonction de territoire. (...)

J'espère donc, Messieurs, pouvoir bientôt vous considérer comme membres de la grande famille française.

Source : *Discours, messages et proclamation de S.M. Napoléon III, Empereur des Français : 1849-1860*, Humbert, Mirecourt, 1860, p. 165-166.

Document 2 : affiche publiant les résultats définitifs du plébiscite pour la ville de Chambéry, 23 avril 1860.



**VILLE DE CHAMBÉRY**

---

**SUFFRAGE UNIVERSEL**

---

**RÉSULTAT DÉFINITIF**  
**Du Vote des 22 et 23 avril.**

---

**INSCRITS, 5,955**  
**VOTANTS, 5,619**  
**OUI, 5,588**  
**NON, 22**  
**BULLETS NULS, 9**

Chambéry, le 25 avril 1860.

*Les Membres du Bureau,*  
**J. DE VILLE, T. CHAPPERON, F. GRUAT,**  
**E. DE BOIGNE, BOURBON, CHABOUD,**  
**J. LONGUE, DÉAGE, J.-J. BESSON.**

*Le Secrétaire, GONTHER.*

Chambéry — Imprimerie Pithul & Co, au Verrey.

Source : Collection de la Bibliothèque municipale de Chambéry, 15377-XXII-7.